



contentieux intrum justitia 150euros Renault

Par **marcpoleymieux**, le **09/05/2012** à **15:33**

Bonjour

Le 31/08/2010 ma voiture a subi une réparation chez Renault a la suite d'un accident 100% responsable. Devant payer une franchise, Renault commet une erreur de 150 euros dans le montant (je paye 321 euros au lieu de 471). Un an plus tard , je reçois une lettre de Renault qui m'annonce qu'il se sont trompés et par conséquent me réclame 151euros. Cependant dans leur courrier ils rééditent une facture avec la franchise correcte mais facture qui est datée du 31/05/2011 alors que mon accident/Réparation et facture originale datent du 31/08/2010. Je ne répons pas et reçois ce jour (le 03 Mai 2012) une lettre de Intrum Justitia me réclamant les 151 euros + 22 euros d'intérêts. J'ai grandement envie de ne pas répondre mais je souhaiterais auparavant un avis éclairé. Ma seconde option est de payer ces 151euros sans les intérêts en leur précisant que cette erreur n'est pas de mon ressort. Enfin la troisième option est de tout payer afin de clore cette histoire mais je n'y tiens pas vraiment.

Merci pour vos potentiels retours.

cdt

PS: les lettres de Renault étaient en AR alors que celle de Intrum Justita est en courrier classique
ie d

Par **rondeau**, le **20/05/2012** à **12:26**

Il y a UNE chose à ne pas faire : contacter Intrum Justitia.

Ce sont des cow-boys.

Ils vous demandent déjà 22 € de frais alors qu'ils n'ont aucun droit pour le faire.

Téléphonez-leur et l'addition va augmenter.

Voyez un avocat. Une simple consultation est généralement gratuite.

Mais n'approchez pas du diable : ça brule !